

Evous.fr (05/05/10)

Jardin des Halles : le permis de démolir mis en référé par Accomplir

L'association Accomplir et des riverains ont déposé des recours contre le permis de démolir du jardin Lalanne aux Halles.

Ils contestent la légalité du permis sur plusieurs points et accusent la mairie de Paris d'excès de pouvoir.

Les travaux étant éminents, l'association Accomplir ne s'est pas contentée de déposer un recours contre le permis, mais a saisi le juge des référés pour demander d'urgence la suspension du chantier.

L'audience est programmée jeudi à 10h, et la décision du juge sera alors mise en délibéré.

Élisabeth Bourguinat, la présidente de l'association considère avoir déjà obtenu là une première petite victoire : « Si l'audience a été fixée aussi rapidement, c'est qu'il juge notre demande recevable »

André Balbo

<http://www.evous.fr/Jardin-des-Halles-le-permis-de,1130244.html>